

21/05/2026

L'instrument

**Jeune chercheur-Jeune chercheuse (JCJC)
de l'Appel à projets Générique (AAPG) de l'Agence
Nationale de la Recherche**

Webinaire d'informations présenté par les chargées de projet du SAIP

*Contact : **anr.drpi@univ-nantes.fr***

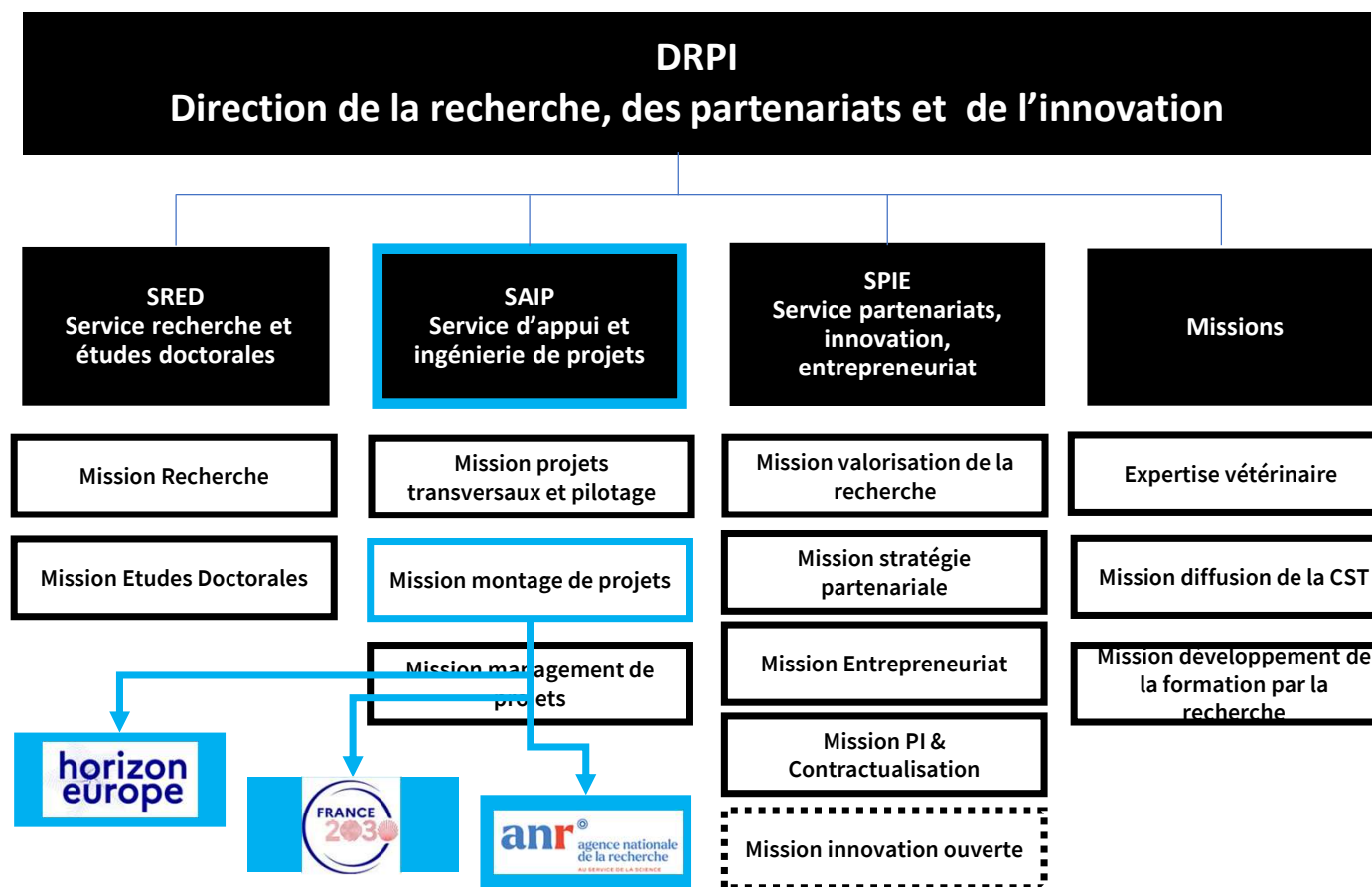
Le webinaire est enregistré et sera visionnable sur l'intranet : si vous ne souhaitez pas figurer sur l'enregistrement : merci de couper les caméras



Questions : sur le chat zoom et/ou en fin de chaque partie sur le chat ou à l'oral



La mission montage de projets ANR au sein de la DRPI



Le montage de projets au sein de la DRPI

<https://intraperso.univ-nantes.fr/espace-unites-de-recherche/financez-vos-projets/appels-a-projets>



Intranet des personnels

INTRANET DE L'UNIVERSITÉ > ESPACE UNITÉS DE RECHERCHE > FINANCER VOS PROJETS > TROUVER UN APPEL À PROJETS

- Accueil +
- Outils numériques
- Fonctionnement de l'université +
- Axes stratégiques et grands projets
- Documents - Procédures
- Espace RH +
- Santé - social - vie au travail +
- Espace Unités de recherche -

Trouver l'appel à projets qui me correspond

Utilisez la plateforme ResearchConnect, pour identifier un financement adapté à votre besoin !

Cet outil de veille des appels à projets nationaux, européens et internationaux, vous permettra de paramétrer des recherches et des alertes adaptées à votre profil et vos besoins, à partir d'une adresse électronique @univ-nantes.fr

ACCÉDER À RESEARCHCONNECT

Vous avez identifié un appel à projet : Informez votre direction d'unité de recherche ou responsable d'équipe et contactez le service d'accompagnement de l'établissement tutelle qui portera votre projet.

Ce service vous conseillera sur la constitution de votre dossier, vous donnera les informations administratives et s'assurera que la candidature peut être déposée.



Votre parcours chercheur

1. Intégrer des réseaux, définir ma stratégie de réponse à un AAP
2. Trouver l'AAP qui me correspond
3. Etre accompagné pour candidater aux appels à projets
4. Mettre en place mon financement
5. Gérer mon projet de recherche

- Ademe
- Agence Nationale pour la Recherche - ANR
- Associations / Fondations
- BPIfrance
- France 2030/PIA4
- Horizon Europe
- IUF
- Next
- Région Pays de la Loire
- France Energies Marines
- IRT Jules Verne

Le montage de projets au sein de la DRPI

<https://funding.myresearchconnect.com/>



ResearchConnect

Home ▾ Search Active learning News Bulletins ▾ Highlights 🔔 🌐 📁 ? 👤

[Access summary search](#) [Search tips](#)

Welcome to ResearchConnect, 👤 Personalised content ⚡ Page tour
22,400+ research funding opportunities


RESEARCHCONNECT Nantes Université

Bienvenue sur ResearchConnect Nantes Université !

Moteur de veille des appels à projets de recherche, ResearchConnect répertorie plus de **8000 sources de financements** recensés à l'échelle nationale et internationale. Avec ResearchConnect, vous pourrez :

- **Trouver des opportunités de financements ciblées** en fonction de critères de recherche croisés : thématique, mots-clés, typologie de projet, etc.
- **Découvrir de nouvelles sources de financements**
- **Mettre en place une veille personnalisée** grâce à la sauvegarde de vos critères de recherche et à la création d'alertes

N'attendez plus pour trouver les opportunités de financements qui correspondent à



Contacts

La Direction de la recherche, des partenariats et de l'innovation (DRPI) et la Direction Europe et International (DEI) de Nantes Université vous

Sommaire du webinar

1. Instrument Jeunes chercheurs-Jeunes chercheuses
2. Dossier de candidature
3. Processus d'évaluation
4. Quelques chiffres
5. Point de vigilance et recommandations
6. Accompagnement

Questions/réponses en fin de chaque partie

1. L'Instrument JCJC de l'AAP Générique

1. L'instrument JCJC de l'AAPG



À confirmer en juillet
2026 à la publication de
l'AAPG 2027



L'Agence Nationale de la Recherche (ANR) met en œuvre le financement national de la recherche sur projets.

Le principal appel de l'ANR est l'**appel à projets générique = AAPG**. Il est :

- Annuel
- Ouvert à toutes les disciplines scientifiques
- Evalués par 57 Comités d'évaluation scientifique
- Composé de 5 instruments de financement selon le type de projet:
 - Projet de recherche collaborative : **PRC**
 - Projet de recherche collaborative - Entreprise : **PRCE**
 - Projet de recherche collaborative - International : **PRCI**
 - Projet de recherche mono-équipe : **PRME**
 - **Jeune chercheur - Jeune chercheuse : JCJC**

57 axes et comités d'évaluation scientifique - AAPG 2026 :

- **38 axes couvrant 7 domaines disciplinaires scientifiques**
 - Sciences de l'environnement (4 axes)
 - Sciences de la matière et de l'ingénierie (7 axes)
 - Sciences de la vie (11 axes)
 - Sciences humaines et sociales (7 axes)
 - Sciences du numérique (6 axes)
 - Mathématiques et leurs interactions (1 axe)
 - Physique Subatomique, Sciences de l'univers et de la Terre (2 axes)
- **19 axes aux enjeux transversaux** (trans- ou interdisciplinaires)
 - Sciences de la Durabilité (1 axe)
 - La transformation numérique (3 axes)
 - Une seule santé / One Health (3 axes)
 - Transition écologique et environnementale (3 axes)
 - Transition énergétique (2 axes)
 - Transitions technologiques (4 axes)
 - Transformations des systèmes sociotechniques (3 axes)

1. L'instrument **JCJC** de l'AAPG



À confirmer en juillet 2026 à la publication de l'AAPG 2027



Objectifs : soutenir les nouveaux talents, futurs leaders de la recherche en France

- Favoriser la prise de responsabilité des JC en les incitant à s'attaquer à des verrous scientifiques ou technologiques avec des approches originales, novatrices
- Permettre au JC d'acquérir une autonomie scientifique, autour d'une thématique de recherche propre, consolider son équipe autour de cette thématique
- Permettre au JC d'acquérir la culture de la recherche sur projet et exprimer rapidement sa capacité à innover
- Tremplin vers l'ERC (Percée JCJC)

A savoir :

- 1 seul partenaire bénéficiaire de l'aide = la tutelle gestionnaire
- 1 seul financement JCJC possible au cours de la carrière
- Recommandation d'une forte implication du JCJC (80% ETP recherche)



Eligibilité du candidat :

- Thèse soutenue** depuis moins de 10 ans, soit **après le 01/01/2016** (hors dérogation)
- Prise de poste** depuis moins de 5 ans soit **après le 01/01/2021** (hors dérogation)
- Être permanent titulaire** ou en CDI ou CDD en contrat avec un organisme de recherche couvrant la durée totale du projet
- Non cumulable avec une aide du même type** : ATIP-Avenir, Etoile Montante Région Pays de la Loire, Momentum du CNRS, Starting Grant ou Consolidator Grant ERC, Tremplin ERC de l'ANR,...
- L'ANR maintient le financement du projet JCJC en cas d'obtention d'une ERC (nouveau)
- Limite de participation sur un AAPG d'une année (y compris PRCI et FR-AL SHS) : **1 seul projet en tant que coordinateur/coordinatrice** et participation dans **3 projets max** (en tant que coord ou responsable scientifique)

1. L'instrument JCJC de l'AAPG



À confirmer en juillet
2026 à la publication de
l'AAPG 2027

Durée des projets ANR : 24 à 60 mois, en moyenne 48 mois JCJC

Budget moyen JCJC (2025) : 311 000k€ <https://data.anr.fr/pages/chiffresclesaapg/>

Dépenses éligibles :

Frais de personnels non permanents

- l'ANR finance uniquement des personnels non permanents: doctorants, post-doctorants, stagiaires M2, technicien, ingénieur de recherche
- Décharge d'enseignement uniquement pour JCJC

Equipements

- Matériel informatique
- Matériel scientifique (achat, location, maintenance/entretien...)
- Location/accès à une infrastructure de recherche (IR) ou plateforme interne

Prestations de service

- Prestation: Achat de licence logiciel, stockage de données, analyses, frais d'animalerie, collecte enlèvement de déchets polluants, traduction, publication open access...
- Propriété intellectuelle : accord de consortium

Autres frais

- Consommables scientifiques
- Frais de missions pour réunions de projets, mission de terrain, participation à des colloques
- Organisation de manifestation scientifique

Frais de gestion (ou frais d'environnement)

Frais de gestion 13,5% (taux évolutif selon l'année ou l'appel)

1. L'instrument JCJC de l'AAPG



À confirmer en juillet 2026 à la publication de l'AAPG 2027



Si calendrier en 2 phases :

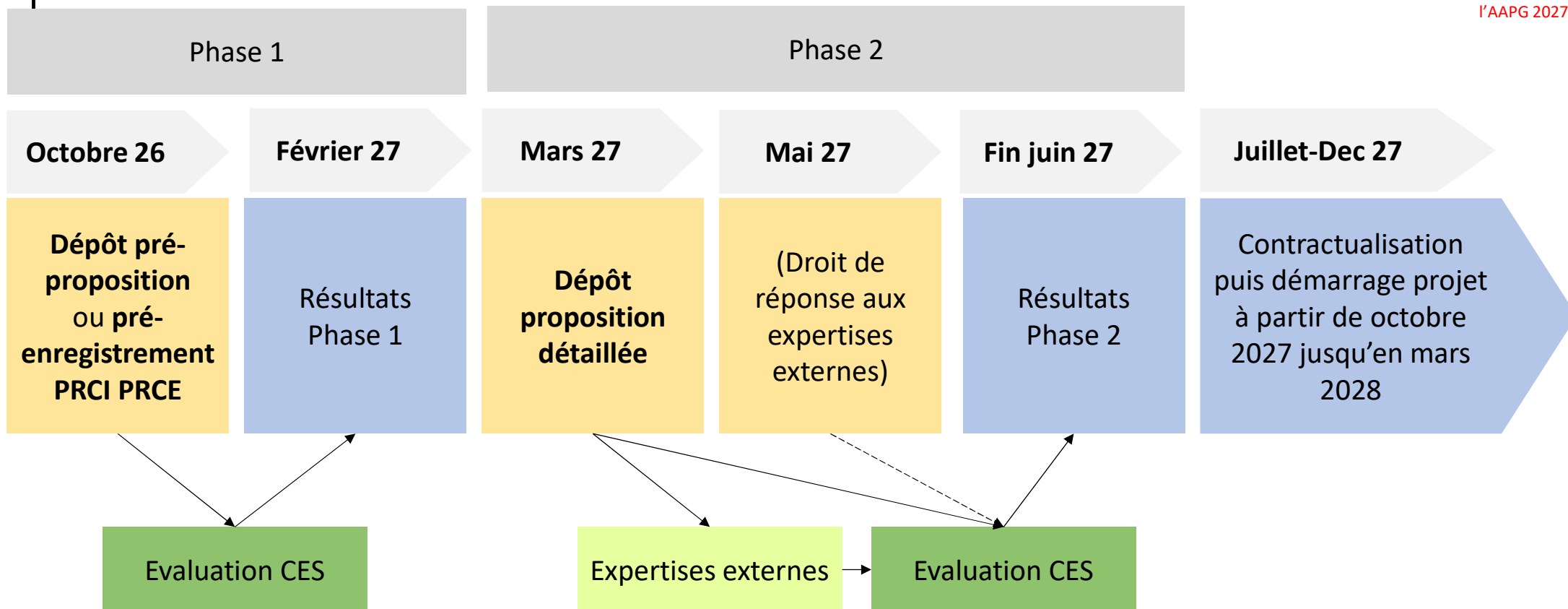
- **Phase 1** : Dépôt pré-proposition ~ **octobre 2026** → résultats ~ fin **février 2027**
- **Phase 2** : Dépôt proposition complète ~ fin **mars 2027** → résultats ~ fin **juin/ début juillet 2027**

ETAPE 1	Les coordinateurs et coordinatrices déposent une pré-proposition (PRC/PRME/JCJC) ou enregistrent leur intention de déposer un projet PRCI (en modalité « ANR Lead Agency » ou modalité « Hors modalité Lead Agency ») ou leur intention de déposer un projet PRCE									
2025	Juillet-Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	2026		
anr [®] agence nationale de la recherche	Publication du Plan d'Action et du texte de l'AAPG	Publication du Guide de l'AAPG		Vérification de l'éligibilité des pré-propositions et enregistrements			Notification des résultats			
Coordinateur / coordinatrice			Dépôt d'une pré-proposition PRC/PRME/JCJC Enregistrement d'un projet PRCI / PRCE							
CES				Evaluation individuelle par les membres des CES		Réunion plénière des CES				
ETAPE 2	Les coordinateurs et coordinatrices sélectionnés à l'issue de l'étape 1 et les coordinateurs et coordinatrices d'un projet PRCI ou PRCE enregistré en étape 1 déposent une proposition détaillée									
2026	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet			Décembre	
anr [®] agence nationale de la recherche		Vérification de l'éligibilité			Publication Notification des résultats	Contractualisation des projets sélectionnés				
Coordinateur / coordinatrice	Dépôt d'une proposition détaillée PRC/PRCE/PRCI/PRME/JCJC			Droit de réponse aux expertises						
CES		Evaluation individuelle par les membres des CES		Réunion plénière des CES						
Expert et expertes		Evaluation individuelle par au moins 2 experts ou expertes extérieurs								

1. L'instrument JCJC de l'AAPG



À confirmer en juillet
2026 à la publication de
l'AAPG 2027



Avez-vous des questions ?



2. Le dossier de candidature

2. Le dossier de candidature



À confirmer en juillet
2026 à la publication de
l'AAPG 2027

Tableau 4: Critères d'évaluation des pré-propositions

PRC	PRME	JCJC
	Critère 1 : Qualité et ambition scientifique Critère discriminant : notation A obligatoire	
<ul style="list-style-type: none">▪ Clarté des objectifs et des hypothèses de recherche▪ Ambition scientifique du projet et positionnement par rapport à l'état de l'art▪ Adéquation et pertinence des méthodes mises en œuvre▪ Adéquation du projet à l'axe scientifique choisi		
Critère 2 : Organisation et réalisation du projet⁶⁶		
<ul style="list-style-type: none">▪ Compétence, expertise et implication du coordinateur /de la coordinatrice scientifique		
<ul style="list-style-type: none">▪ Qualité du consortium et complémentarité des contributions	<ul style="list-style-type: none">▪ Qualité et expertise de l'équipe	<ul style="list-style-type: none">▪ Apport du projet à la prise de responsabilité du coordinateur/de la coordinatrice et au développement de son équipe

Notation A obligatoire

Spécifique JCJC

2. Le dossier de candidature



À confirmer en juillet 2026 à la publication de l'AAPG 2027

Phase 2 : Critères d'évaluation

Notation A obligatoire

Phase 2 proposition détaillée

PRCI	PRCE	PRC	PRME	JCJC
Critère 1 : Qualité et ambition scientifique Critère discriminant : notation A obligatoire				
<ul style="list-style-type: none"> Clarté des objectifs et des hypothèses de recherche Ambition scientifique du projet et positionnement par rapport à l'état de l'art Adéquation et pertinence des méthodes mises en œuvre 				
<ul style="list-style-type: none"> Adéquation du projet à l'axe scientifique choisi 				
Critère 2 : Organisation et réalisation du projet⁸⁵				
<ul style="list-style-type: none"> Compétence, expertise et implication du coordinateur scientifique ou de la coordinatrice scientifique 				
<ul style="list-style-type: none"> Qualité du consortium et complémentarité des contributions scientifiques de chaque pays 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité du consortium et complémentarité des contributions 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité et expertise de l'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> Apport du projet à la prise de responsabilité du coordinateur ou de la coordinatrice et au développement de son équipe 	
<ul style="list-style-type: none"> Adéquation des moyens mis en œuvre et demandés aux objectifs du projet 				

Budget détaillé et argumenté

PRCI	PRCE	PRC	PRME	JCJC
Critère 3 : Impact et retombées du projet				
<ul style="list-style-type: none"> Impact scientifique et impact potentiel dans les domaines économique, social ou culturel 				
<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de diffusion et de valorisation des résultats ; promotion de la culture scientifique, technique et industrielle ; valeur ajoutée de la coopération européenne ou internationale, apport à la communauté scientifique française 	<ul style="list-style-type: none"> Action de transfert de technologie et d'innovation vis-à-vis du monde socio-économique ; promotion de la culture scientifique, technique et industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de diffusion et de valorisation des résultats ; promotion de la culture scientifique, technique et industrielle 		

2. Le dossier de candidature



À confirmer en juillet
2026 à la publication de
l'AAPG 2027






Calendrier en 2 phases :

- **Phase 1** : Dépôt pré-proposition ~ **octobre** 2026 → résultats ~ fin **février** 2027
- **Phase 2** : Dépôt proposition complète ~ fin **mars** 2027 → résultats ~ fin juin/ début **juillet** 2027






Plateforme de dépôt : IRIS <https://iris.anr.fr/>

Phase 1 : Dépôt d'une pré-proposition

-  • Un formulaire à compléter en ligne sur IRIS
-  • Un document scientifique pdf descriptif du projet (**4 pages** maximum bibliographie comprise) à déposer en ligne sur IRIS
-  • CV du coordinateur ou de la coordinatrice à compléter en ligne sur IRIS

Phase 2 : Dépôt d'une proposition complète (si sélection phase 1)

-  • Un formulaire à compléter en ligne sur IRIS
-  • Un document scientifique pdf descriptif du projet (**20 pages** maximum bibliographie comprise) à déposer en ligne sur IRIS
-  • CV du coordinateur ou de la coordinatrice à compléter en ligne sur IRIS

2. Le dossier de candidature



À confirmer en juillet
2026 à la publication de
l'AAPG 2027



Formulaire en ligne IRIS <https://iris.anr.fr/>, les infos à renseigner (non exhaustif):

Phase 1

- **Instrument de financement = JCJC**
- **Axe thématique = comité d'évaluation scientifique (CES)**
- **Identité du projet : acronyme**, titre en français et en anglais, durée, type de recherche
- Année de soutenance du doctorat et date prise de fonction au sein de l'établissement ou organisme de recherche
- Effet-mémoire : champ libre à renseigner **si vous avez déjà déposé le projet lors de l'édition précédente**
- Résumés scientifiques non confidentiel, en français et en anglais (2 000 caractères)
- Mots clefs relatif à l'axe choisi, mots clés disciplinaires, mots clefs libres et objectifs du développement durable (ODD)
- Identifiant du Répertoire national des structures de recherche ([RNSR](#)) de votre l'unité de recherche de rattachement
- Tutelle gestionnaire et tutelle hébergeante
- Identifiant SIRET de votre tutelle gestionnaire du projet (**Nantes Université 13002974700016**)
- Nom, Prénom et adresse électronique du directeur ou directrice de l'unité de recherche
- **Montant prévisionnel de l'aide demandée** à l'ANR frais de gestion inclus (*aide demandée à détailler par item en Etape 2*)
- Experts et expertes non souhaitées pour l'évaluation (pas obligatoirement renseigné mais impérativement dès étape 1 si besoin)
- Les engagements des déposants

Phase 2

- Infos phase 1
- Résumés scientifiques non confidentiel, en français et en anglais (**4 000 caractères en étape 2**)
- Personne habilitée à représenter juridiquement l'établissement : (pour Nantes Université) **Carine Bernault Présidente anr.drpi@univ-nantes.fr**
- Personne en charge du suivi administratif et financier du projet : chargée de projet ANR : herrade.schibler@univ-nantes.fr ou (personne *en cours de recrutement*) selon répartition des unités de recherches
- **Données financières détaillées par poste de dépenses et les frais de gestion**

2. Le dossier de candidature



Le document scientifique : à rédiger selon la [trame](#) fournie par l'ANR



À confirmer en juillet
2026 à la publication de
l'AAPG 2027

Phase 1 : 4 pages → doit décrire le projet et apporter les éléments nécessaires à son évaluation selon les 2 critères d'évaluation prédéfinis

- I. **Contexte, positionnement et objectifs de la pré-proposition (*critère discriminant*)**
 - a) Description des objectifs et des hypothèses de recherche
 - b) Positionnement du projet par rapport à l'état de l'art
 - c) Présentation de la méthodologie utilisée pour atteindre les objectifs du projet
 - d) Plus-value du projet en termes d'apport scientifique, que ce soit en termes d'objet, de problématique et d'approche méthodologique, et plus-value en termes de production de connaissances
 - e) Positionnement du projet par rapport aux enjeux de recherche de l'axe scientifique choisi
- II. **Partenariat (équipe pour JCJC)**
 - a) Présenter le coordinateur/coordinatrice scientifique, expérience antérieures dans le domaine objet de la pré-proposition
 - b) Présenter l'équipe constituée
 - c) Montrer en quoi le projet sera facteur de prise de responsabilité du coordinateur/coordinatrice

III. Bibliographie

Phase 2 : 20 pages → doit décrire le projet et apporter les éléments nécessaires à son évaluation selon les 3 critères d'évaluation prédéfinis

- I. **Contexte, positionnement et objectifs de la proposition**
 - a) Objectifs et hypothèses de recherche
 - b) Positionnement par rapport à l'état de l'art
 - c) Méthodologie et gestion des risques
 - d) Plus-value du projet en termes d'apport scientifique, que ce soit en termes d'objet, de problématique et d'approche méthodologique, et plus-value en termes de production de connaissances
- II. **Partenariat (équipe pour JCJC) et intitulé en étape 2 « *Organisation et réalisation du projet* »**
 - a) Le coordinateur ou coordinatrice scientifique JCJC et son équipe
 - b) **Moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs (budget par poste de dépense)**
- III. **Impact et retombées du projet**
 - a) **Impact scientifiques, et potentiellement dans les domaines économiques, social ou culturel**
 - b) **Stratégie de diffusion et valorisation des résultats et potentielles action de promotion de la culture scientifique technique et industrielle**

IV. Bibliographie

2. Le dossier de candidature



À confirmer en juillet
2026 à la publication de
l'AAPG 2027

Entre la phase 1 et la phase 2 :



- pas de changement concernant l'instrument (JCJC), le coordinateur/la coordinatrice, l'acronyme du projet, le CES comité d'évaluation scientifique
- Budget ajustable dans la fourchette des +/- 7%
- Tout changement majeur doit être indiqué et justifié scientifiquement au début de la proposition détaillée

Avez-vous des questions ?



3. Processus d'évaluation

3. Processus d'évaluation



À confirmer en juillet
2026 à la publication de
l'AAPG 2027

Principe d'évaluation par les pairs

- **Les Comités d'évaluation scientifique (CES)** sont composés de personnalités qualifiées françaises ou étrangères nommées par l'ANR en considération de leur expertise scientifique
 - Chaque axe scientifique relatif à l'AAPG correspond à un CES (voir annexe 2 du Guide de l'AAPG)
- **Les experts et expertes externes**, sollicités en étape 1 et en étape 2 sur proposition du comité d'évaluation
 - Réalisent de manière indépendante un rapport écrit
 - Ne participent pas aux réunions du comité

57 axes et comités d'évaluation scientifique - AAPG 2026 :

- 38 axes couvrant 7 domaines disciplinaires scientifiques
 - Sciences de l'environnement (4 axes)
 - Sciences de la matière et de l'ingénierie (7 axes)
 - Sciences de la vie (11 axes)
 - Sciences humaines et sociales (7 axes)
 - Sciences du numérique (6 axes)
 - Mathématiques et leurs interactions (1 axe)
 - Physique Subatomique, Sciences de l'univers et de la Terre (2 axes)
- 19 axes aux enjeux transversaux (trans- ou interdisciplinaires)
 - Sciences de la Durabilité (1 axe)
 - La transformation numérique (3 axes)
 - Une seule santé / One Health (3 axes)
 - Transition écologique et environnementale (3 axes)
 - Transition énergétique (2 axes)
 - Transitions technologiques (4 axes)
 - Transformations des systèmes sociotechniques (3 axes)

3. Processus d'évaluation



À confirmer en juillet 2026 à la publication de l'AAPG 2027



- Si calendrier en 2 phases :
- **Phase 1** : Vérification par l'ANR et évaluation par les **CES** ~ novembre-décembre 2026
 - **Phase 2** : Vérification par l'ANR, expertises externes et évaluation par les **CES** ~ avril-mai-juin 2027
 - **Droit de réponse** ~ mai 2027

ETAPE 1	Les coordinateurs et coordinatrices déposent une pré-proposition (PRC/PRME/JCJC) ou enregistrent leur intention de déposer un projet PRCI (en modalité « ANR Lead Agency » ou modalité « Hors modalité Lead Agency ») ou leur intention de déposer un projet PRCE							
2025	Juillet-Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	2026
anr [®] agence nationale de la recherche	Publication du Plan d'Action et du texte de l'AAPG	Publication du Guide de l'AAPG		Vérification de l'éligibilité des pré-propositions et enregistrements			Notification des résultats	
Coordinateur / coordinatrice		Dépôt d'une pré-proposition PRC/PRME/JCJC Enregistrement d'un projet PRCI / PRCE						
CES				Evaluation individuelle par les membres des CES		Réunion plénière des CES		
ETAPE 2	Les coordinateurs et coordinatrices sélectionnés à l'issue de l'étape 1 et les coordinateurs et coordinatrices d'un projet PRCI ou PRCE enregistré en étape 1 déposent une proposition détaillée							
2026	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	-----	Décembre	
anr [®] agence nationale de la recherche		Vérification de l'éligibilité			Publication Notification des résultats		Contractualisation des projets sélectionnés	
Coordinateur / coordinatrice	Dépôt d'une proposition détaillée PRC/PRCE/PRCI/PRME/JCJC		Droit de réponse aux expertises					
CES		Evaluation individuelle par les membres des CES			Réunion plénière des CES			
Expert et expertes		Evaluation individuelle par au moins 2 experts ou expertes extérieurs						

3. Processus d'évaluation



À confirmer en juillet
2026 à la publication de
l'AAPG 2027

Droit de réponse (optionnel)

- Réception des rapports d'expertises externes → ouverture du droit de réponse (7 jours)
 - **Droit de réponse à exercer uniquement** pour informer le comité d'évaluation scientifique d'une éventuelle inexactitude contenue dans une expertise externe
 - Le droit de réponse est strictement limité aux inexactitudes
 - Il ne s'agit pas de commenter l'évaluation, ni d'apporter des éléments complémentaires et nouveaux pour corriger la compréhension du projet
 - La correction doit être factuelle et argumentée en s'appuyant sur les éléments constitutifs de la proposition détaillée
- nous contacter : anr.drpi@univ-nantes.fr

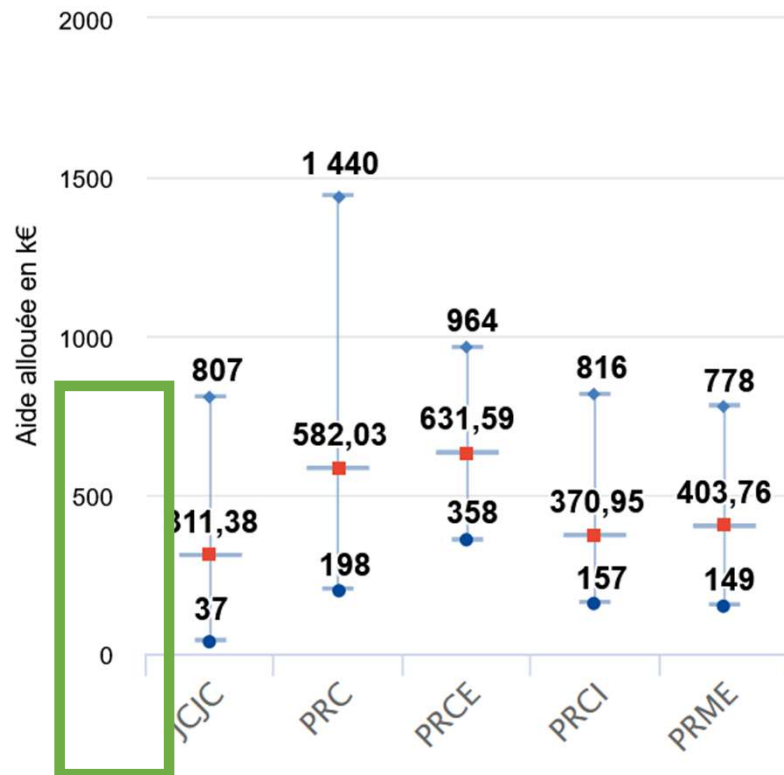
Avez-vous des questions ?



4. Quelques chiffres

4. Quelques chiffres: échelle nationale AAPG2025

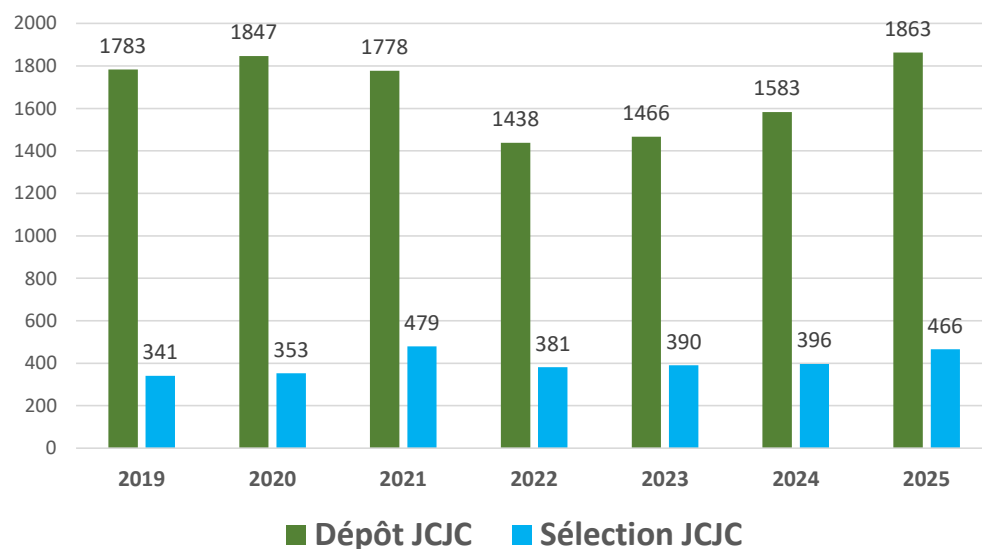
Aide allouée (k€) aux projets financés par instrument



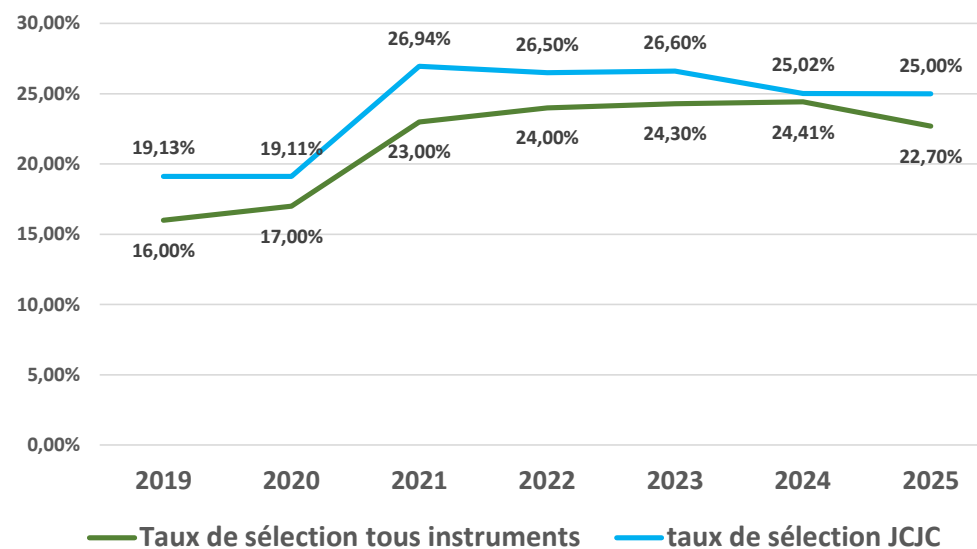
<https://data.anr.fr/pages/chiffresclesaapg/>

4. Quelques chiffres: Taux de succès de l'AAPG et JCJC

JCJC AAPG 2019 à 2025

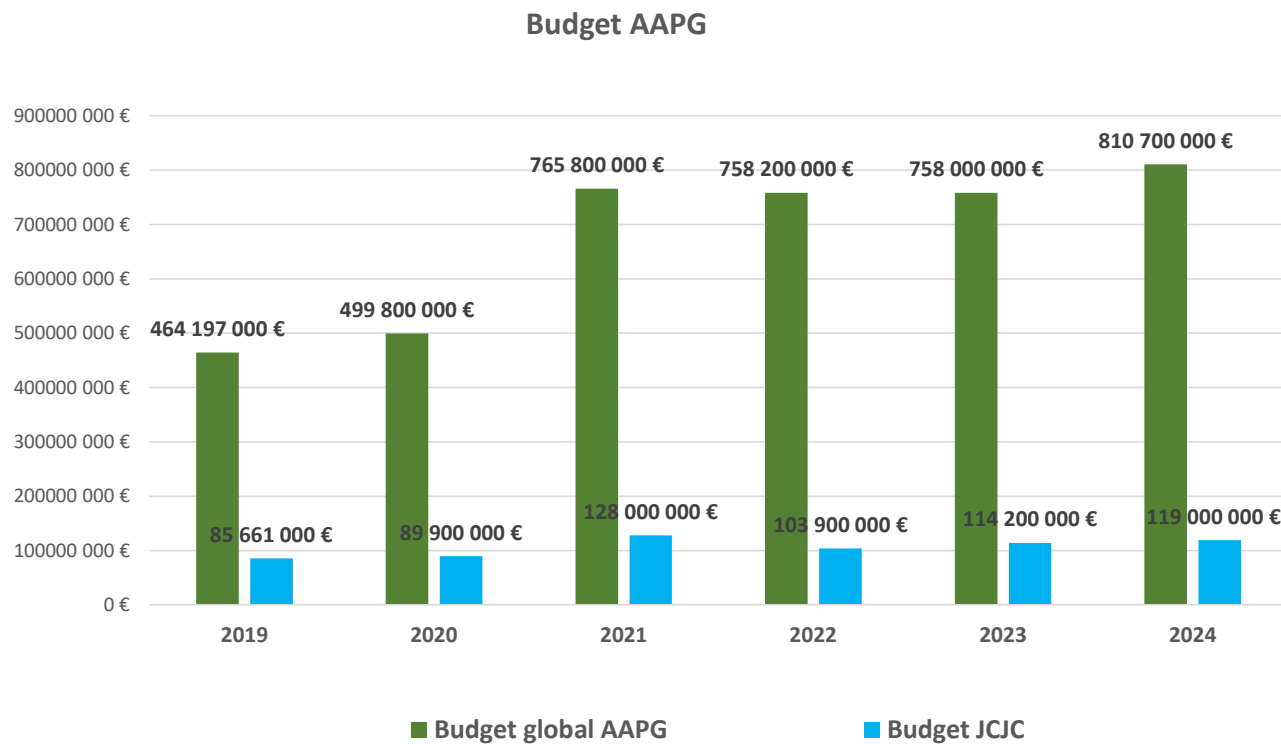


Evolution des taux de sélection



Source: Rapports annuels de l'ANR et <https://data.anr.fr/pages/chiffresclesaapg/>

4. Quelques chiffres: Budget dédié à l'AAPG



*Aide moyenne
d'un projet JCJC :*

- 267 000€ en 2021
- 275 000€ en 2022
- 293 000€ en 2023
- 301 000€ en 2024
- 311 000€ en 2025

Source <https://data.anr.fr/pages/chiffresclesaapg/>

Source: Rapports annuels de l'ANR

Avez-vous des questions ?



5. Point de vigilance et recommandations

5. Points de vigilance et recommandation

- Lire le **texte de l'appel à projets générique 2027** et des spécificités de l'instrument JCJC (publication en juillet 2026) + **le guide du déposant** + les **trames** (publication en septembre 2026)
- Choisir le bon axe = c'est choisir le bon comité d'évaluation scientifique (CES) pour votre projet
- Bien choisir votre Instrument de financement
- Soyez vigilant à la constitution de votre « équipe » : avant tout au sein de votre laboratoire ou établissement (collaborateur externe possible en tant qu'expertise /de transfert de compétences)
- JCJC implication a minima à 80% ETPR
- Formulaire en ligne doit être complet (mono-partenaire)
- Rédiger votre pré-proposition (en Phase 1) et proposition détaillée (en Phase 2) en veillant à répondre aux critères d'évaluation
- Un chercheur ne peut pas être impliqué dans plus de 3 propositions déposées dans le cadre de l'AAPG de l'édition en cours (dont 1 seule en coordination), dans le cas contraire tous les projets déposés seront considérés inéligibles

5. Points de vigilance et recommandation

Tutelle :

Labo	Tutelle gestionnaire	Tutelle hébergeante
Tous les labos sauf exceptions ci-dessous	Employeur du coordinateur/coordinatrice	Nantes Université <small>sauf exceptions telles que LS2N Centrale, SUBATECH IMTA → nous contacter</small>
BioCore, CR2TI, IICiMeD, ISOMer, RMeS, SPHERE, TaRGeT	Nantes Université , qu'importe l'employeur	Nantes Université
INCIT, CRCI2NA, IdT, TENS	INSERM, qu'importe l'employeur	Nantes Université
PHAN	INRAe, qu'importe l'employeur	Nantes Université
IMN	CNRS, qu'importe l'employeur	CNRS

Dépôt :

Le coordinateur/la coordinatrice s'engage sur le fait que sa hiérarchie a donné son accord à sa démarche de soumission, donc :

- information et accord de votre directeur/directrice d'unité (ok par mail)
- information et accord de la tutelle gestionnaire : nous informer anr.drpi@univ-nantes.fr

5. Points de vigilance et recommandation



Budget

- prévoir son budget dès la phase 1 : il doit être raisonnable et équilibré
- ajouter 13,5% de frais d'environnement
- recrutement personnels pour le projet :
 - pour un doctorant 36 mois : prévoir 125k€
+ prévoir durée de projet de 48 mois min + membre d'équipe HDR pour co-diriger la thèse
 - pour un postdoc (< 3 ans après la thèse) 12 mois : prévoir 50k€
 - pour un stagiaire M2 6 mois : prévoir 4410€
 - pour d'autres postes tels que ingénieurs de recherche : nous contacter pour le chiffrage anr.drpi@univ-nantes.fr et utiliser l'outil budget



Plateforme IRIS

Pour les projets déposés sous la tutelle Nantes Université pour les données administratives:

- tutelle gestionnaire : indiquer « **Nantes Université** » (pas Université de Nantes, IUT...)
- Nantes Université n° SIRET = 13002974700016
- RNSR (Répertoire national des structures de recherche) = à indiquer, possibilité de trouver sur <https://rnsr.adc.education.fr/>
- Personne habilitée à représenter juridiquement l'établissement : Carine Bernault anr.drpi@univ-nantes.fr
- Personne en charge du suivi administratif et financier : Herrade Schibler ou XX (en cours de recrutement) et selon répartition des unités de recherches

Avez-vous des questions ?



6. Accompagnement

6. Accompagnement



Nos actions :



Etape 1 : conseils, évaluation du budget, plateforme de dépôt, relecture (si envoi 20 jours avant date limite dépôt) → **merci de nous informer des résultats d'évaluation phase 1**

Etape 2 : conseils, validation et justification du budget, éligibilité, plateforme de dépôt, relecture conjointe du document scientifique par des ingénieur.e.s de projet ANR et Europe (si envoi très en amont).



- **18 juin 2026** Atelier conseil à l'écriture JCJC (12 personnes max sur inscription)
- **À partir du 5 septembre 2026 :** webinaires d'informations de l'ANR (inscription sur le site de l'ANR)



Ressources sur l'intranet : [Page intranet Appels à projets ANR](#)

- Outil Excel d'aide au montage du budget
- note pratique d'aide au montage ANR Et aussi les Règlements financier de l'ANR _ fiche coûts éligible



À confirmer en juillet
2026 à la publication de
l'AAPG 2027

Les contacts

pour les projets ANR - AAPG



une seule adresse mail : anr.drpi@univ-nantes.fr

 **Herrade Schibler** 02-40-99-84-77

CAPHI, CDMO, CEISAM, CFV,
CRHIA, CR2TI, ESO, GEPEA, LAMO,
LMJL, LPG, LPPL, LTeN, MIP,
SPHERE, TaRGeT, US2B

 **Recrutement en cours** 02-53-00-81-16

Biocore, CENS, CReAAH, CREN,
CRINI, DCS, GeM, IICiMed, IETR,
IRDP, IREENA, ISOMER LEMNA,
LETG, LLING, LS2N, RMeS, Subatech



Les liens utiles

pour les projets ANR JCJC

[Page intranet Financez vos projets](#)



[Page intranet Appels à projets ANR](#)



[Outil de veille des appels à projet](#)



[Site de l'ANR – AAPG 2026 \(clos\)](#)



[Site de l'ANR – AAPG 2027](#)
[À venir – publication en juillet prochain](#)

[Site de l'ANR – processus de sélection](#)



Questionnaire de satisfaction

Merci de prendre 5 minutes pour répondre au questionnaire de satisfaction en flashant le QR Code ci-dessous :



Avez-vous des questions ?



Fin de l'enregistrement du webinar

IN

U